

Rennes, le 13 mai 2025

## **Propreté : la Ville de Rennes agit au quotidien**

**La propreté est une composante centrale d'un environnement de qualité et d'un cadre de vie agréable. Tous les jours de l'année, de 4h30 à 19h, 140 agents du service Propreté de la Ville sont mobilisés dans les rues pour en assurer le nettoyage. Leur travail vient d'être récompensé par l'obtention d'une 4<sup>e</sup> étoile du label "Ville Eco-propre", délivré par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU).**

À Rennes, la propreté passe par une très forte intervention humaine quotidienne sur le terrain. 140 agents de terrain sont mobilisés dans les rues de la ville pour en assurer le nettoyage 7 jours sur 7. Une trentaine d'entre eux sont présents tous les jours dans le centre-ville de 4h30 à 19h. Les autres agents interviennent également tous les jours dans les quartiers périphériques. 12 agents sont spécialisés pour les tags et l'affichage sauvage, et deux prestataires complètent leur action.

Le travail des agents municipaux couvre une large palette d'interventions : le balayage manuel, le balayage et le lavage mécanique, le désherbage, la gestion du mobilier de propreté (corbeilles, cendriers...), l'enlèvement des tags et des affichages sauvages, le nettoyage des panneaux et du mobilier urbain, l'entretien des toilettes publics, le ramassage des dépôts sauvages, entre autre aux abords des points d'apports volontaires (pour les ordures ménagères et à recycler)...

Rennes s'est équipée de moyens matériels à la hauteur des enjeux de propreté d'une ville de sa taille. 1 625 corbeilles (dont celles des arrêts de bus) sont installées sur le domaine public et vidées tous les jours pour la majorité d'entre elles ; 169 cendriers de rue sont en place ; 95 000 sacs à déjections canines et des milliers de cendriers de poche sont distribués chaque année ; 95 sanitaires sont à la disposition de tous et de toutes.

### **Rennes récompensée pour son action en matière de propreté des espaces publics**

Rennes accueillait le jeudi 24 avril dernier l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) et une quinzaine de villes du Grand Ouest, dans le cadre d'une journée d'échanges et d'évaluation des pratiques professionnelles des collectivités en matière de propreté.

À cette occasion, et avant la remise officielle programmée à Lille le 22 mai prochain, la Ville de Rennes a reçu la 4<sup>e</sup> étoile du label "Eco-Propre", qui récompense ses efforts et ses performances en matière de propreté. Cette 4<sup>e</sup> étoile (sur 5 que compte le label) distingue en particulier la façon dont Rennes a développé l'implication citoyenne en associant les habitants et les acteurs économiques aux actions de propreté urbaine. Au-delà d'une distinction, le label permet aussi d'objectiver le niveau de propreté de l'espace public et d'adapter les actions.

En 2018 et en 2021, la Ville de Rennes a voté un "Plan Propreté" afin de développer de nombreuses actions pour rendre aux Rennais et aux Rennaises une ville toujours plus propre et les impliquer dans cette tâche. Le slogan "Rennes Propre Ensemble" en est l'expression la plus simple et affirme la nécessité que toutes les parties prenantes se mobilisent pour son cadre de vie.

### **Les missions du service Propreté**

- lutte contre toutes sortes de malpropretés et de pollutions visuelles sur le domaine public routier (chaussées, trottoirs, places, mobilier urbain, ouvrages d'art, etc.) : déchets, mégots, déjections canines, tags, stickers, affichage sauvage, souillures diverses... ;
- Nettoyage du domaine public à l'issue des marchés alimentaires quotidiens ;
- Lavage classique et intensif du domaine public ;
- Vidage des corbeilles à papier ;
- Désherbage ou maîtrise de l'enherbement du domaine public de voirie au printemps ;
- Ramassage des feuilles mortes sur la voirie à l'automne ;
- Maintien de la viabilité de l'ensemble du domaine public routier de la ville en période hivernale, par la mise en place et le pilotage du plan neige et verglas.

### **Depuis janvier 2024 : le précieux renfort de la Brigade Anti-Incivilités**

La Brigade Anti Incivilités (BAI) a été déployée à Rennes en janvier 2024 pour lutter contre les incivilités du quotidien dans l'espace public. Elle est venue relayer les anciens agents de la propreté verbalisateurs. La BAI sensibilise les habitants aux droits et devoirs de chacun en matière de propreté urbaine, de respect des infrastructures publiques et de protection de l'environnement. A ce titre, elle est amenée à intervenir en matière de propreté. En 2024, la BAI a verbalisé à plus de 2 200 reprises en raison de dépôts sauvages et de jets de déchets sur la voie publique. Elle intervient également à l'occasion d'actes d'incivilités : crachats ou mictions, affichage sauvage...

### **Une ville propre, avec la participation indispensable des habitants**

Tout au long de l'année, la Ville de Rennes organise des évènements ou rendez-vous qui permettent de sensibiliser les habitants à la propreté et à ses enjeux.

Chaque année depuis 2020, la Ville de Rennes participe au **World Clean Up Day**. Cet événement est l'occasion pour chacune des 7 directions de quartiers d'organiser un événement sur la thématique de la propreté avec les habitants du quartier. En 2024, 200 personnes ont participé et ont ramassé 460 kg de déchets.

Des opérations de clean-up sont également organisées toute l'année par des citoyens, entreprises ou associations avec l'aide des directions de quartier ou du service propreté qui met gratuitement à disposition des pinces et des sacs. En 2024, le service propreté a accompagné une vingtaine de ces opérations.

Le Service Santé Environnement de la Ville de Rennes organise régulièrement des séances d'**initiation à l'éducation canine**. Cette action vient en complément des 60 canisites accessibles dans les parcs et jardins de la ville et des 46 points de retrait de sacs à déjection.

Dans le cadre du **budget participatif**, des propositions concernent tous les ans la propreté : installation de toilettes publiques, réaménagement de squares pour une meilleure appropriation de l'espace et de sa propreté...

La Ville bénéficie tout au long de l'année des animations pédagogiques organisées par la Direction des déchets et des réseaux d'énergie de Rennes Métropole sur la consommation responsable, le tri, la **réduction des déchets**. Elles sont proposées à l'ensemble des écoliers rennais (niveau CE2-CM2). Chaque année scolaire, 240 classes sont concernées dans la Métropole.

Depuis 2018, la Ville a fait le choix de déséquiper les parcs de corbeilles et de les remplacer par **des abri-bacs ou points d'apports volontaires dans les jardins et les parcs publics**. L'orientation des usagers vers ces PAV incite les citoyens à faire le tri de leurs déchets même en dehors de chez eux et de les responsabiliser vis-à-vis de leurs déchets. Devant des résultats très positifs sur la diminution de déchets dans les parcs, la direction des Jardins et de la Biodiversité organise le déséquipement de 2 à 3 sites par an, toujours en l'accompagnant de communication.

L'application ICI Rennes de Rennes Métropole permet à chaque citoyen de **faire un signalement** concernant une anomalie sur l'espace public. Chaque signalement reçu est traité par le service concerné et un suivi et une réponse sont systématiquement envoyés. Les signalements peuvent également se faire sur le site internet ou par téléphone. En 2024, plus de 8 500 signalements concernant la propreté ont été enregistrés et traités.

### **La Ville fédère aussi les acteurs économiques**

Dans le cadre de sa lutte contre les mégots au sol, la Ville de Rennes, en partenariat avec l'éco-organisme pour la **réduction des mégots dans l'espace public** Alcome et la Fédération des buralistes d'Ille-et-Vilaine, a organisé en novembre 2024 la distribution de 5 000 cendriers de poche dans les 53 bureaux de tabac de la ville. Les buralistes sont invités à donner gratuitement ces cendriers de poche à leurs clients afin de contribuer à la sensibilisation des fumeurs à ne pas jeter leurs mégots au sol. Cette opération complète la distribution de cendriers de poche par le service Propreté tout au long de l'année.

En mars 2023, les restaurants McDonald's de Rennes et la Ville de Rennes ont renouvelé une convention visant à réduire les emballages abandonnés sur la voie publique et aux abords des restaurants de l'enseigne. Elle fait suite à une première convention signée en 2012 pour 10 ans.

À Maurepas, l'association La Cohue propose un service de collecte des encombrants dans le quartier. Les collectes se font à vélos équipés d'une remorque. Les encombrants ramassés sont ensuite récupérés par les éco-organismes concernés (Eco-maisons...). L'association propose également des ateliers de sensibilisation et a organisé en 2024 une braderie solidaire (vente des encombrants récupérés en très bon état à prix libre). Le même dispositif a été lancé en 2024 avec l'association Tribord sur un secteur du quartier du Blossne. Un autre est à l'étude dans le quartier de Bréquigny.

Une liste de 10 points clés pour des événements limitant la production de déchets a été réalisée avec les Direction de Déchets et le Service Événementiel. Cette liste de points est partagée à l'ensemble des pilotes et organisateurs d'événements qui sollicitent un soutien de la ville.

## "Rennes Propre Ensemble" : une journée de sensibilisation le 24 mai 2025

Samedi 24 mai 2025, la Ville de Rennes organise un évènement, gratuit et ouvert à tous, place de la Mairie, dédié à la propreté des espaces publics. Il a pour objectif de sensibiliser les Rennais et les Rennaises, d'inciter au changement de comportements et de valoriser le travail des agents de la Ville.

Au programme, de 10h à 18h : découverte des métiers et du matériel du service Propreté de la Ville, rencontre avec des agents, démonstrations de matériels utilisés au quotidien (balayeuses, laveuses, enlèvement de tags, souffleurs, rotofils...) mais aussi ateliers, expositions, animations et opération participative de ramassage de mégots pour sensibiliser le plus grand nombre aux impacts environnementaux de ce déchet.

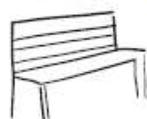


# RENNES PROPRE

Gratuit!

# ENSEMBLE

L'évènement!



- Expositions
- Rencontre avec les agents
- Animations pour tous
- Démonstrations de matériels
- Mégothon : grand ramassage de mégots



## 24 mai 2025

10h > 18h place de la mairie  
à Rennes

 Ville de  
RENNES

## Chiffres clefs

- Le service Propreté de la Ville de Rennes compte 140 agents
- La Ville consacre à la Propreté un budget annuel proche des 10 millions d'euros (ressources humaines comprises). Malgré un cadre budgétaire contraint, elle continue d'augmenter son action d'année en année.
- Rennes compte quelque 1 625 poubelles de rue dont 30 % dans le centre-ville
- Plus de cent porte-sacs poubelles sont installés ponctuellement sur l'espace public dans le cadre de festivals et d'événements divers
- 95 sanitaires publics sont à la disposition des usagers. En centre-ville, ils sont ouverts 24h/24. Des urinoirs mobiles sont mis en place les jeudis et vendredi soirs dans le centre-ville de mi-avril à fin octobre
- Près de 170 cendriers publics sont disponibles dans Rennes, dont quelque 70 en centre-ville. Par ailleurs, les nouvelles corbeilles de rue sont désormais équipées systématiquement d'un cendrier ou au moins d'un éteignoir de mégot
- Plus de 150 panneaux d'affichage libre sont disponibles dans la ville
- 95 000 sacs à déjections canines sont distribués chaque année

## Bon à savoir

- Au sein du service Propreté, 12 agents sont spécifiquement dédiés à la lutte contre les tags et l'affichage sauvage. Aidés par une entreprise prestataire, ils effacent plusieurs milliers de m<sup>2</sup> de surface tous les ans (environ 60 000 tags en 2024).
- La Ville de Rennes a créé RenCitéZen, un dispositif que tout habitant peut saisir pour signaler, par téléphone (02 23 62 25 25, de 8h30 à 17h30 en semaine et de 9h à 12h30 le samedi), via un formulaire internet, des dysfonctionnements sur la voie publique. Ce service est également disponible via l'application pour téléphone mobile : "Ici Rennes, Ville et Métropole". Grâce à une localisation précise, RenCitéZen permet de déclencher une intervention rapide et un accompagnement personnalisé pour la résolution de ces troubles.
- Les propriétaires de chiens, nombreux en ville, sont invités à faire preuve de civisme en ramassant les déjections de leur animal sur l'espace public (trottoirs, squares, parcs et jardins...). Ils peuvent également conduire leur animal aux "canisites" aménagés un peu partout en ville, notamment dans les parcs et jardins. Par ailleurs, la Ville de Rennes met gratuitement des sacs à la disposition des propriétaires. Ils sont à retirer à l'accueil de l'hôtel de Ville, dans les directions de quartiers, chez certains vétérinaires et dans certains commerces.
- Pour permettre aux Rennais et aux Rennaises de déposer leurs encombrants au plus près de chez eux, Rennes Métropole a mis en place depuis mars 2024 une déchetterie mobile, la Tric Troc Mobile. Elle se déplace chaque semaine dans deux quartiers rennais. Les déchets qui peuvent y être déposés sont : les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les cartons, ferrailles, déchets dangereux (solvants, peintures...), huiles, pneus, piles, textiles. Les végétaux, les gravats, le plâtre et l'amiante ne sont pas acceptés. Un espace de troc permet de laisser ou prendre des objets en bon état : jouets, livres, puériculture, petits meubles, etc. Les objets qui ne trouvent pas preneur sont donnés à une association.

- Des collectes en porte à porte des encombrants sont organisées gratuitement et sur rendez-vous, pour les personnes qui ne sont pas en mesure d'aller en déchetterie ou jusqu'à un point de rendez-vous de la Tric Troc Mobile. Les rendez-vous sont à prendre au numéro Info déchets 0 223 622 622.
- Si elle est beaucoup assumée par la Ville, la propreté est aussi une compétence partagée avec les bailleurs sociaux et les propriétaires privés responsables de leurs espaces ouverts au public et particulièrement dans les centres commerciaux. Un travail de coordination est depuis toujours mené avec ces différents acteurs.